

DOSSIER

Dossier « L'Esprit des révolutions dans le monde »
Axe « Au cœur de l'évènement »



LES RÉVOLUTIONS EN AFRIQUE, MOBILES ET MODES OPÉRATOIRES DES ACTEURS : CAS DE LA VILLE DE BANGUI (RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE)

Narcisse Landry KEVIS KOSSI

Sociologue, enseignant-chercheur à l'Université de Bangui (République Centrafricaine)

Résumé

La ville de Bangui, à l'instar des autres villes d'Afrique voire du monde, n'est pas épargnée par les mouvements sociaux, à caractère révolutionnaire. De l'Université, en transitant par les sociétés étatiques, paraétatiques, les demandeurs d'emplois, ou en instance d'intégration (intégrables), les victimes des conflits militaro-politiques qui réclament justice et non l'amnistie, etc. – tous ces acteurs développent des modes opératoires, pour exercer des pressions sur leurs « adversaires » ou pour demander justice. L'objectif de cette étude est de mettre en exergue les modes opératoires de ces acteurs, les raisons de leurs révolutions dans la ville de Bangui. Le questionnement principal qui va orienter cette étude est le suivant : comment les révolutions se manifestent-elles dans la ville de Bangui ? De cette question, se dégagent les questions secondaires telles que, pourquoi les acteurs se révoltent-ils ? Quelles sont les actions qu'ils développent pour faire pression sur leurs adversaires ? La méthodologie s'appuie sur l'approche compréhensive ou la sociologie de l'action wébérienne et touraine. Il s'agira, de chercher à « comprendre » ces acteurs et leurs actions révolutionnaires. Des outils de collecte de données qualitatives sont mobilisés, à savoir les guides d'entretien, l'observation et les focus groups. Il ressort de cette étude qu'à Bangui, capitale de la République Centrafricaine (RCA), les étudiants, les personnels de la SOCATEL (Société Centrafricaine de Télécommunication), de la téléphonie mobile AZUR, des intégrables, etc.), se révoltent pour réclamer un certain nombre de droits, qu'ils jugent légitimes. Les modes opératoires sont entre autres, la fermeture des bureaux, les messages sur des banderoles à caractère subversif – par exemple « 60 mois d'arriérés, c'est trop », ou encore « monsieur le Directeur Général dégage ». Les victimes de guerres (veuves et orphelines) organisent des marches avec banderoles sur lesquelles l'on peut lire « non à l'amnistie ». Des étudiants de l'Université de Bangui, cependant, pour réclamer leurs arriérés de bourses, préfèrent barricader la grande avenue des martyrs, qui loge l'Université, empêchant le passage des véhicules, de sorte à faire pression

sur l'État. Selon les acteurs, ces modes opératoires sont toujours efficaces, en ce sens qu'ils permettent d'obtenir « gain de cause ». Les bourses sont payées, une partie d'arriérés de vacances et de salaires est versée, des situations sont améliorées. Toutefois, les acteurs déplorent le fait qu'en dépit de la force de leurs actions et la pression qu'elles pourront avoir sur leurs adversaires, ceci pose encore des problèmes de leaders et de coalition. Les leaders de ces mouvements sont exposés à des risques de corruption mettant la base dans le grand désarroi.

Mots-clés

Révolution – Ville de Bangui – République Centrafricaine – Mobiles et modes opératoires – Acteurs.

Abstract

The city of Bangui, like other cities in Africa and even the world, is not spared from social movements of a revolutionary nature. From the University, through state, para-state societies, job seekers, or those in the process of integration (integrators), victims of military-political conflicts who demand justice and not amnesty, etc.; all these actors develop modus operandi, to exert pressure on their “adversaries” or to demand justice. The objective of this study is to highlight the modus operandi of these actors and the reasons for their revolutions in the city of Bangui. The main question that will guide this study is the following: how do revolutions manifest themselves in the city of Bangui? From this question, secondary questions emerge, such as, why do the actors revolt? What actions do they develop to put pressure on their opponents? The methodology is based on the comprehensive approach or the sociology of Wébérienne and Touraine action. It will be a question of trying to “understand” these actors and their revolutionary actions. Qualitative data collection tools are used, namely interview guides, observation and focus groups. It emerges from this study that in Bangui, the capital of the Central African Republic (CAR), students, staff of SOCATEL (Central African Telecommunication Company), AZUR mobile phone, integrators, etc.), are revolting to claim a certain number of rights, which they consider legitimate. Among other things, the operating methods are the closing of offices, messages on subversive banners such as “60 months of arrears is too much”, or “Mr. Director General released”. Victims of war (widows and orphans) organize marches and banners in hand on which one can read “no to amnesty”. Students from the University of Bangui, on the other hand, in order to claim their scholarship arrears, prefer to barricade the main avenue of martyrs, which houses the University, preventing the passage of vehicles, so as to put pressure on the State. According to the actors, these

methods of operation are always effective, in that they make it possible to obtain, according to their statements, “victory in their case”. Scholarships are paid, part of the arrears are paid, situations are improved, etc. However, the actors deplore the fact that despite the strength of their actions, and the pressure they may have on their opponents, this still poses problems for leaders and coalitions. The leaders of these movements are exposed to risks of temptation and corruption, leaving the grassroots in disarray.

Keywords

Revolution – City of Bangui – Central African Republic – Mobiles and modus operandi – Actors.

Introduction

L'idée de révolution, au sens d'une transformation profonde, de l'ordre social et politique, était une idée familière à la philosophie grecque (Akoum et Ansart, 2000, p. 455). Platon décrit les processus qui président au cycle des changements successifs depuis la monarchie jusqu'à la tyrannie (République, I, VII, VIII). Aristote, quant à lui, s'interroge sur la nature des révolutions. Il voit, dans les révolutions « le principe de l'égalité ». Partout, en effet, c'est l'inégalité qui cause la sédition affirme Aristote. C'est dire que les révolutions ou les contradictions (Löwy, 1974) sont consubstantielles à l'existence humaine ; vivant en société, l'homme ne peut pas se passer des révolutions ni des conflits. Étant donné que toute société comporte des groupes différents (hétérogènes) dont les intérêts divergents entrent à un moment ou à un autre en conflit, et l'idée qu'une société idéale serait une « harmonie » sans tension n'est évidemment qu'un rêve dont il faut se défaire (Mandras, 1989, p. 203). C'est la raison pour laquelle, en RCA, depuis les périodes d'avant ou postindépendance, les révolutions ont toujours jalonné la vie des citoyens centrafricains.

1. La révolution : une forme de pédagogie des opprimés ?

Parlant de la vie sociale des tribus d'Afrique, l'ethnologue Anglais Glukman tient à peu près le même langage : « Chaque système social est un champ de tensions plein d'ambivalence ». À ce titre, le conflit révèle la contradiction d'intérêts qui se situent dans des rationalités différentes (Reynaud, 1978). Les contradictions sont ces différents conflits ou manifestations telles que les grèves, les marches, les mutineries des groupes armés ou des forces de défense, les



enseignants, les jeunes diplômés chômeurs en quête d'emplois, les victimes des conflits militaro-politiques (veuves, orphelins, etc.). Ces acteurs précédemment cités marquent une sorte de contradiction à l'encontre du pouvoir qui se trouve dans l'obligation de trouver un consensus (justice pour les victimes de guerre, paiement des frais de vacation et de pensions des retraités, intégration dans la fonction publique des jeunes diplômés). Étant donné que le chômage crée la violence (Durand, 1981), ces acteurs considèrent que ces actions sont

« nécessaires » (Robert & Dandieu 1997) comme seul moyen pouvant leur permettre d'exercer la pression sur le pouvoir et d'obtenir gain de cause. Cet article est une modeste contribution à la compréhension des phénomènes révolutionnaires en Afrique en général et, plus singulièrement, en République Centrafricaine, à travers une analyse sociologique et transversale, fondée sur des données empiriques.

2. Décryptage étymologique et polysémique du concept de révolution

La définition étymologique, du concept de révolution s'avère nécessaire, permettant de mieux cerner son contenu sociologique ou polysémique. La révolution dérive du latin chrétien « *revolutio* » qui signifie révolution, retour du temps ; cycle, retour des âmes par la métempsychose. Mais dans le latin médiéval, la révolution astronomique dérive du latin « *revolvere* » qui veut dire « rouler quelque chose » en arrière ; imprimer un mouvement circulaire, faire revenir quelque chose à un point de son cycle. Mais c'est en 1660, lors de restauration de la monarchie anglaise, que la révolution a été employée, pour la première fois, dans son sens actuel, celui d'un mouvement politique amenant ou tentant d'amener un changement brusque et en profondeur dans la structure politique et social d'un État. La difficulté à définir le terme vient d'un usage répandu qui tend à le confondre avec celui de « révolte », lequel désigne la contestation par des groupes sociaux de mesures proposées par les autorités en place, sans que cette contestation ne s'accompagne nécessairement d'une volonté de prendre le pouvoir ni de se substituer à ces autorités. On parle alors de révolution a posteriori, une fois que le soulèvement a débouché sur une prise de pouvoir, laquelle s'exprime ensuite, par d'importants changements institutionnels. L'on voit clair qu'à la différence de la révolte, qui est un mouvement de rébellion spontanée, se manifestant très tôt dans l'histoire, la révolution est généralement considérée, comme un phénomène moderne et, sinon prémédité, du moins précédé de signes annonciateurs (des tracts, des préavis, des mémorandums). Le mot désigne en fin de compte une succession d'évènements résultant d'un programme, voire d'une idéologie. C'est ce qui distingue donc la révolution de la simple révolte, d'où sa théorisation.

3. La révolution : une rupture dans le continuum historique

Selon Madeline Grawitz, « La révolution vient du latin "*revolvere* " et signifie, retour en arrière. Sens conservé en astronomie tel que développé précédemment. En histoire et en sciences politiques, il s'agit d'une « substitution plus ou moins soudaine ou plus ou moins lente d'un pouvoir à un autre » (Grawitz, 2000, p. 360). Il existe, plusieurs formes de révolutions à savoir la révolution agricole,

la révolution industrielle, la révolution culturelle¹, la révolution industrielle, la révolution ininterrompue², la révolution nationale³. On peut déduire que le concept de révolution est défini d'abord comme un type singulier de changement historique. Il s'agit de se demander à quel point les révolutions sont comparables : qu'elles soient décalées dans le temps (les « printemps arabes », octobre 1917, la Révolution française), dans leur domaine d'action (artistique, politique ou scientifique) ou dans leurs origines (révolution du peuple, révolution autoritaire), toutes ont pour point commun d'introduire une rupture dans le *continuum* historique. La révolution fait toujours surgir un bouleversement, qu'il soit souhaité ou non (Millet & Petitier, 2019).

4. Une remise en cause de la théorie du « contrat social »

La révolution s'entend comme « retour sur soi ». Ainsi, en est-il, par exemple, de la « période de révolution » en astronomie qui désigne la durée dans laquelle s'effectue le mouvement par lequel un astre « retourne » au même point, ou encore des cycles saisonniers. Cependant, dans le langage ordinaire, la révolution s'entend comme « rupture » avec le passé. Dans cette perspective, c'est bien entendu le sens politique du terme qui prime. On définira alors la révolution comme le passage, souvent violent, d'un régime politique à un autre (Becuwe, 2018). Pour l'historien américain (Malia, 2006), c'est quand la sociologie émerge comme science humaine, distincte de l'histoire, que l'on peut analyser le phénomène révolutionnaire. Crane Brinton (1965) est le premier à s'engager dans cette voie en 1938 avec *The Anatomy of Revolution*. Il entend mettre en valeur différents motifs que les révolutions ont en commun, notamment la fièvre qui s'empare d'un peuple quand le pouvoir ne répond plus à ses attentes. Mais de nombreux auteurs américains, tels que Barrington Moore, Charles Tilly, pensent qu'aucune conceptualisation n'est convaincante, ni même envisageable. En Europe, les chercheurs ne sont pas restés en marge de ces efforts conceptuels. Analysant les tentatives (Henri Janne, 1960 ; Monnerot, 1969 ; Baechler, 2006 ; Lepape, 1975 ; Ellul, 2011) relèvent aussi que les contextes historiques sont beaucoup trop différents pour que l'on puisse se risquer à fixer un concept universel de révolution. Tout au plus, peut-on se livrer à des analyses comparées. En revanche, (Ellul, 2011) fait le *distinguo* entre la « révolte » et la « révolution », considérant que l'on ne peut parler de révolution sans traiter des rapports que les individus établissent avec l'État. Ces relations trouvent leur origine dans le contrat social tel que développé par ses théoriciens (Hobbs, 1963 ; Rousseau, 1962). Thèse que reprend plus tard la sociologue américaine (Theda Skocpol, 1979) s'appuyant sur sa formule « Bridging the state back in » (« ramener l'État au cœur du débat »). La révolution renvoie *de facto* à un « rapport conflictuel à l'État ». En termes sociologiques, la révolution s'enracine dans la dynamique

des « mouvements sociaux » et la sociologie de l'action. Les sociologues de l'action appellent à étudier une révolution comme un processus, comme un enchaînement d'actions émergeant les unes des autres, dans des conjonctures non maîtrisées par les acteurs individuels et collectifs (Akoum & Ansart, 2000, p. 456). Alors, qu'en-t-il de la théorisation du concept de révolution ?

Les premiers auteurs à avoir proposé une théorie générale de la révolution sont Marx et Engels (Becqué, 2018). Le modèle marxiste de la révolution est formulé de la manière la plus synthétique dans le *Manifeste du parti communiste*, publié en 1848 et réédité en 1999, et plus précisément dans la première partie de ce manifeste, intitulée « Bourgeoisie et prolétaires ». Marx et Engels y affirment avec force que « l'histoire de toute société jusqu'à nos jours est l'histoire de la lutte des classes » et que la résolution du conflit entre deux classes sociales antagonistes se fait par l'intermédiaire d'une révolution. La révolution est ainsi identifiée par Marx et Engels à la résolution d'un conflit social. Pour eux, la révolution doit ainsi être entendue comme l'effet d'une contradiction entre la croissance des forces productives et les rapports sociaux : il arrive un moment où les rapports sociaux ne peuvent plus contenir cette croissance économique et où une révolution devient nécessaire pour instaurer de nouveaux rapports sociaux, capables de soutenir et de faire progresser la croissance économique. Autrement dit, pour les auteurs du manifeste, la révolution est la résolution dialectique d'une contradiction sociale. Mais ce modèle développé par Marx et Engels porte sur la « rédemption de l'homme » et la fin du monde selon Walter (2012) par comparaison à ce que Mario Tronti (2013) appelle le « modèle katéchonique » ou le « katéchon », un concept biblique qui se traduit par « ce qui retient ». De ce qui précède, l'on peut dire que, la révolution n'est plus l'effet d'une contradiction économique mais le produit d'une décision des masses (Becuwe, 2018).

La « révolution », comme le « réformisme », vise à une transformation de l'organisation de la société, d'une institution, d'une structure donnée. Elle se distingue du réformisme du fait qu'elle se présente comme une « crise », un « rapport de force » se manifestant généralement par la « violence ». Elle entre ouvertement en conflit avec l'État et l'attaque de l'extérieur ; le réformisme entend modifier celui-ci en douceur et par l'intérieur. À cet effet, la révolution ne peut pas s'assimiler *stricto sensu* à une posture « anarchiste » (Eltzbacher, 1902). La révolution ne s'identifie nullement à « l'anarchisme » et a comme élément précurseur la « désobéissance civile », une forme d'acte « préévolutionnaire » selon la typologie de (Bekaert, 2000). Mais pour être qualifié pleinement de « révolutionnaire », un acte doit viser, à renverser carrément un gouvernement et lui y substituer un autre. Ellul (2011, 1982) souligne qu'il y a dans la révolution

un véritable projet, une volonté de bâtir de nouvelles institutions, dimensions qui manquent à la simple révolte, laquelle relève de l'acte désespéré quand bien même elle pourrait s'en prendre à l'État.

Si la majorité des théoriciens s'accordent à dire que la révolution vise à substituer un gouvernement à un autre, une autre difficulté à poser vient du fait que la notion de gouvernement « évolue » sensiblement avec le temps depuis le XVIII^e siècle. D'autres auteurs pensent que la « révolution », au lieu de créer « un rapport de force » voire un éventuel « éclatement de l'État ou du gouvernement », vise aussi à « renforcer le gouvernement ou l'État ». Si dès le XIX^e siècle, les intellectuels s'efforcent non seulement de la théoriser mais d'en faire l'apologie (Hegel), c'est que les individus ont de plus en plus tendance à s'en remettre à l'État – comme en s'en remettait autrefois à l'autorité divine – afin qu'il prenne soin, de leur condition ; au XX^e siècle, on parlera même de l'État providence. Dans le sillage de la pensée de Tocqueville, Ellul (2011) pense que les révolutions ne font finalement que renforcer le pouvoir étatique au détriment de la responsabilité des individus. D'autres auteurs voient dans la révolution une voie *versus* la « désacralisation de l'État » (Karl Max, 2008).

5. Quelques révolutions phares en Afrique et dans le monde

L'humanité a connu plusieurs révolutions d'envergure à savoir, la Révolution française (1789-1799), la révolution américaine (1775-1783), la révolution russe (1917-1921), la révolution chinoise (1949-1976). En Afrique, chez bon nombre de politiciens et d'activistes africains notamment Gamal Abdel Nasser en Égypte, Sékou Touré en Guinée et le Martiniquais Frantz Fanon en Algérie, la décolonisation et l'acquisition du statut d'indépendance ont valeur de révolution. Le début du siècle est marqué par deux moments de contestations politiques présentant quelques caractéristiques de ce qui a été précédemment décrit comme « révolutionnaire » : l'« altermondialiste » et le « printemps arabe ». L'altermondialiste est souvent qualifié de « citoyen » qui, dans les pays occidentaux, rassemble un grand nombre de personnes s'opposant au phénomène de la financiarisation de l'économie (lequel ne cesse de se développer à l'échelle planétaire depuis la chute du communisme). En revanche, le « printemps arabe » qui, depuis 2011, désigne un ensemble de soulèvements populaires contre les régimes en place dans le Maghreb. Mais un autre nouvel élément, qui a fait irruption dans le champ de la révolution, est le concept de « révolution numérique », il s'agit plus souvent du sujet, c'est-à-dire d'un phénomène non plus mené par des citoyens, au nom d'idéaux qu'ils veulent défendre, mais par des ingénieurs au nom, d'un idéal implicite, non formalisé et prescrit dans des manifestes.

6. Matériels et méthode

La méthodologie s'appuie sur l'approche compréhensive ou la sociologie de l'action wébérienne et touraine. Il s'agira de chercher à « comprendre » ces acteurs et leurs actions révolutionnaires. Les instruments de collecte des données suivants sont retenus en raison de leur pertinence heuristique et leur utilité méthodologique : observation participante (Kilani, 2010), entretiens individuels et collectifs avec au moins cinq personnes. Il s'agit de recueillir les opinions et perceptions des acteurs liés à la révolution.

Tableau 1 : Échantillonnage des acteurs enquêtés

Acteurs	Entretien individuel	Focus group	TOTAL
Enseignants vacataires	5	5	10
Intégrables	5	10	15
Etudiants	10	20	30
Victimes de guerre	5	10	15
Personnel de la SOCATEL	5	12	17
Consommateurs d'eau et d'électricité	8	14	22
TOTAL			109

Au total, 109 personnes ont été soumises à l'enquête en juillet 2019 (Cf. Tableau 1). Il s'agit des enseignants et étudiants de l'Université de Bangui, du personnel de la SOCATEL, des populations du 2, 8 et 1^{er} arrondissements de la ville de Bangui. Le tableau ci-dessus présente l'échantillonnage de notre population cible.

7. Résultats

L'accumulation des frustrations par les différents acteurs (les veuves et orphelins victimes des conflits militaro-politiques, les jeunes diplômés en quête d'intégration dans la fonction publique, les enseignants vacataires intégrables (en instance d'intégration) le personnel des sociétés paraétatiques telle que la SOCATEL, pour ne s'en tenir qu'à ceux-là) est la raison déterminante des multiples revendications observées en RCA et notamment dans la ville de Bangui, ces dernières décennies. Ces acteurs ont toujours une mauvaise perception du système de gouvernance de la chose publique par les politiciens qu'ils soupçonnent d'être des « politiciens du ventre » si l'on reprend les termes de Jean François Bayart⁴.

7.1. Les mobiles des révolutions évoquées par les acteurs

Les révolutions des différents acteurs dans la ville de Bangui s'expliquent par maints mobiles souvent évoqués. Il s'agit, entre autres, des arriérés de bourses, des salaires et des pensions, l'accès à la justice des victimes de conflits militaro-politiques, le délestage d'électricité dans la ville de Bangui, l'intégration des jeunes diplômés dans la fonction publique, l'accès à l'électricité mais aussi entre les consommateurs et la société de l'eau (Nguimalet *et al.*, 2005).

7.2. Les arriérés de bourses de vacances et des salaires

Les enseignants vacataires se disent impatients comparativement aux enseignants titulaires (fonctionnaires) qui perçoivent mensuellement leurs salaires. Jusqu'à ce jour, les frais de vacation de 2018-2019 ne sont pas encore versés. Les autorités universitaires pointent toujours du doigt les enseignants qu'ils accusent de ne pas accélérer leurs dossiers (états) de vacances au service des finances de l'université pour traitement. Par conséquent, la responsabilité incombe aussi aux enseignants qui trainent dans le dépôt des fiches de déclaration des vacances et cahiers de textes des cours magistraux et Travaux Dirigés (TD). Le personnel de la SOCATTEL quant à lui, réclame 60 mois d'arriérés de salaires.

7.3. La soif de la justice pour les victimes des conflits militaro-politiques en RCA

La République Centrafricaine est, depuis 2013, le théâtre de multiples crises militaro-politiques déclenchées par la rébellion « séléka » à dominance musulmane et « antibala » majoritairement musulmane. Mais selon les leaders religieux, la guerre en Centrafrique n'est pas une guerre de religion (entre chrétiens et musulmans)⁵. La mauvaise gouvernance et ses corollaires, le népotisme, la corruption, le clientélisme, la pauvreté, les intérêts géopolitiques sont indexés comme principaux facteurs de ces crises militaro-politiques (Mwayila Tshiyembe, 2001 ; Ramonet, 1999 ; Ngom, 1984 ; Vircoulon, 2013 ; Hugon 2010, 2014 ; Aron, 1984 ; Kalck, 1992 ; Hugon & Salama, 2010 ; Gerold & Merino, 2014). Les milices séléka ont quitté le nord en quête du pouvoir de Bangui par les armes (Kevis Kossi, 2019, 2020).

Tableau 1 : Témoignage des victimes des conflits intercommunautaires en Centrafrique

Victime	Témoignage
Arthur Poudakpa	De sexe masculin. Est âgé de 58 ans quartier Bégoua Centre, Chef Mokonzi Bagara Odette. Professeur, de l'ethnie banda et de profession catholique la victime a été tuée par les antibalaka, le 29 novembre 2016. L'assassinat s'est produit dans quartier Zako 2 et ce pour aucune raison. L'enfant de la victime sollicite ardemment une aide multiforme et surtout la justice pour la mort de son père.
Marceline Mokonou	Âgée de 45 ans, de sexe féminin. Protestante et de l'ethnie mandja, la victime est cultivatrice. Elle a été violée par un peul séléka, le 31 mars 2013. Le viol s'est déroulé dans son champ, sur la route de PK22 (route de Damara).
Fatimé Senebanda	Présidente des Femmes Victimes de Violences de Bégoua, de l'Eglise Protestante (AEBEC) commerçante et âgée de 56 ans, quartier Bégoua, de sexe féminin. Elle a été violée collectivement par les séléka (4 peuls pasteurs transhumants) le 5 avril 2013 dans son champ, sur la route de PK 22 5 (route de Damara).
Hortensia Gona	Est âgée de 20 ans et de sexe féminin, quartier Bégoua Centre 1, Chef Bangara Odette. Elle est catholique et a été violée le 29 avril 2015 à domicile, sur la route de Damara. Elle réclame justice et réparation.
Lioni Yogbaze	Est âgée de 49 ans, commerçante et membre de l'Église AUFEB, elle a été violée le 10 décembre 2014 à domicile, quartier Yembi III, Chef Sebiro Thomas. Veuve suite d'un arrêt cardiaque de son mari qui n'a pas supporté ce viol perpétré sur sa femme,
Boniface Agoulaka	Il déplore la mort du Prêtre officiant l'Abbé Toungoumalet Baba Albert le 1 ^{er} mai 2018, à la paroisse Notre-Dame de Fatima.
Toukouguiza	Affirme qu'on a tué son mari et ses enfants en sa présence. Elle est également victime de viol des éléments de la séléka. Force, est alors est de constater qu'elle est impatiente, attendant que justice soit faite.

Source : Enquête de terrain, Landry Kevis Kossi

En décembre 2012, la rébellion séléka s'est rapprochée de Bangui, mais a été stoppée par les forces de la MICOPAX. Nonobstant les multiples accords de paix (Kevis Kossi, 2020), les séléka ont fini par prendre le pouvoir à travers leur chef Michel Djotodja, le premier musulman centrafricain à accéder au pouvoir par la force. Rappelons que cet exploit de la rébellion séléka est jalonné par de nombreuses violations des droits de l'homme (Kevis Kossi 2019 ; Cf. Tableau 1). Pendant cette crise, les groupes armés – que ce soient les séléka ou les antibalaka – ont commis des violations contre les droits de l'Homme entre autres, des décapitations, des tortures, des tueries de masse, des pillages, des incendies de villages, églises et mosquées, des persécutions.

7.4. L'intégration des jeunes diplômés dans la fonction publique

En République Centrafricaine, l'intégration dans la fonction publique est régie par des normes presque similaires à celles d'autres pays africains ou du monde. L'obtention d'un diplôme général ou professionnel, l'observance d'une période de stage et le test. Force est alors de constater, pour le déplorer, que le monde du travail formel se rétrécit aujourd'hui (Kevis Kossi, 2018). L'intégration dans la fonction publique n'est plus comme par le passé, lorsque l'école était perçue comme la voie royale de la réussite (Nga Ndongo, 2003). L'intégration est devenue sélective et rigoureuse, en raison du nombre pléthorique des demandeurs d'emplois en RCA, ainsi que le faible budget de l'État. C'est la raison pour laquelle ces « éternels stagiaires » développent des stratégies révolutionnaires (Durand, 1981) pour une transparence dans le processus d'intégration et pour écarter toute tendance népotiste et corruptible.

À Bangui, presque 800 auxiliaires policiers qui appuient la police que cela soit dans la musique ou dans la Compagnie de Circulation Routière (CCR) se sont mis en grève. Ils sont pourtant considérés comme une force indispensable au bon fonctionnement et au maintien de l'ordre dans la capitale. Au-delà de leurs statuts d'agents bénévoles de la sécurité publique, ils travaillent au même titre, voire plus, que les gardiens de la paix qui sont eux des fonctionnaires. Pour ne pas continuer à travailler gracieusement pour l'État sous un soleil de plomb dans les rues de la capitale, les auxiliaires ont demandé en vain depuis 2007, leur incorporation dans le corps de la police. Mais ils ont été sommés par les autorités de subir un test d'entrée dans la police, comme tous les policiers, ce qui les a *de facto* choqués. En dépit des propositions d'incorporation de 200 auxiliaires, ceux-ci ont maintenu leurs grèves. Par ailleurs, un des leurs, le célèbre policier auxiliaire surnommé le Sapeur, a été victime d'une crise cardiaque qui a conduit à sa mort, suite aux multiples problèmes liés aux dossiers d'intégration. Il s'agit ici, pour ces révolutionnaires de marquer leurs « frustrations relatives »

(Le bon 1994). Les intégrables « élèves professeurs » et ceux de l'administration publique leur ont emboîté le pas.

8. Les modes opératoires des révolutionnaires

Pour manifester leur ras-le-bol, ou pour revendiquer la justice, les révolutions emploient généralement des *modus operandi* (modes opératoires). Chaque groupe d'acteurs s'organise en fonction de sa posture stratégique, si l'on reprend Michel Crozier et Erhard Friedberg (1997). Les groupes armés font usage de leurs armes pour tirer en l'air ; les étudiants de l'université et les enseignants vacataires barricadent les grandes avenues longeant l'université, les victimes des conflits militaro-politiques organisent des marches, initient des mémorandums, les jeunes diplômés bloquent l'entrée principale de l'École Normale Supérieure (ENS), des messages de mobilisations circulent sur les réseaux sociaux, des tapages médiatiques sur les ondes des radios privées les plus écoutées. Toutefois, la grève et la marche sont les principaux modes opératoires les plus usités par les acteurs.

8.1. La grève

La grève et les conflits sociaux sont des notions importantes de la sociologie du travail : en effet, celui-ci a été conçu, dès son origine comme imbriqué dans l'étude des mouvements sociaux. En son sens restreint, la grève est définie, comme un arrêt de travail temporaire décidé par un groupe de travailleurs, pour exprimer une réclamation ou appuyer une revendication (Akoum & Ansart, 2000, p. 246). Mais cette définition restrictive ne fait pas apparaître toutes les différentes formes de grèves. Selon Madeleine Grawitz, la grève dérive du latin « *grava* : sable ». Caractère sablonneux de la place de grève à Paris, où se réunissent les ouvriers sans travail. Suspension ou refus de travail, plus ou moins concerté, par lequel les travailleurs cherchent à obtenir satisfaction pour leurs revendications. Par extension, la grève est devenue un moyen de pression par la gêne qu'entraîne l'interruption du service public, ou de toute autre forme d'activité sociale : grève des loyers, grève des achats. La grève revêt des formes diverses. Plusieurs formes de grèves se dégagent à savoir, la grève d'avertissement (courte), la grève illimitée (prévue jusqu'à l'aboutissement des revendications), la grève sauvage (en général décidée par la base, sans préavis, sans mot d'ordre syndical), grève sur le tas (avec occupation des locaux), grève de solidarité (pour appuyer d'autres travailleurs et des grèves dont le caractère est politique (Grawitz, 2000, p. 197).

8.1.1. La grève sur le tas du personnel de la SOCATEL

La grève se définit aussi comme cessation concertée du travail par les salariés de nature à faire pression sur l'employeur (Boudon *et al.*, 1993, p. 108). Le monde salarié s'est approprié les principaux éléments qui caractérisent la civilisation industrielle au XX^e siècle et les a appliqués aux grèves. Parmi eux, on peut noter l'effort consistant à rationaliser la grève dont les formes ont profondément changé. La primauté est dévolue à l'économique, d'où l'assignation d'objectifs économiques et gestionnaires s'ajoutant aux classiques revendications de salaires⁶. Progressivement, la grève tend à devenir elle aussi, un phénomène d'opinion, destiné à frapper le grand public ; la montée progressive des cadres et techniciens, d'où l'extension de la grève à de nouveaux participants.

C'est dans cette perspective, que les personnels de la Société Centrafricaine de Télécommunication (SOCATEL) entrent en grève pour des raisons salariales. Le 30 décembre 2019 par exemple, plusieurs agents et fonctionnaires sont, une fois de plus, sortis très tôt pour revendiquer du gouvernement les 40 mois d'arriérés de salaires. Ils ont comme mode opératoire, la barricade de la grande avenue qui longe la société non loin de l'université. Sur les murs de la clôture de l'immeuble de la SOCATEL, l'on observe des palmiers et un tableau sur lequel il est écrit « 40 mois d'arriérés de salaire, 40 mois de souffrances et 61 ans de l'Indépendance, Kogbia Alex PD du DG, Départ du DG Bruno Grela Mpoko et les autres. » (Cf. Photos 1 & 2). Tels sont les termes utilisés par les grévistes en dépit des intimidations des forces de l'ordre.

Photos 1et 2

Grève à la direction commerciale de la SOCATEL à Bangui
(44 mois d'arriérés de salaires)



Source : Landry Kevis Kossi

Les policiers et les gendarmes y compris les soldats onusiens de maintien de la paix sont déployés sur les lieux, de sorte à ramener l'ordre sur les avenues considérées comme les principales artères de la capitale. Les forces de l'ordre ont l'habitude d'embarquer quelques étudiants dans leurs véhicules, pour finalement les relâcher après les réactions de solidarité de leurs collègues. Les personnels de la SOCATEL sont affaiblis par la puissance des gendarmes qui tirent les gaz lacrymogènes sur eux ; ces derniers sont obligés de fuir pour trouver asile à l'intérieur des bureaux de la SOCATEL ; d'autres ont pu disparaître parmi les badauds qui suivent la scène ressemblant à un film d'Hollywood. En plus de cet incident, un véhicule de la gendarmerie a été ramené en renfort avec plus d'une dizaine d'éléments, avec la consigne de disperser les grévistes *manu militari*. Un membre du personnel a eu le pied cassé puisque lui et ses amis grévistes ont essayé d'empêcher le véhicule qui voulait traverser la barrière érigée par la force.

8.1.2. La grève illimitée des enseignants vacataires et étudiants de l'Université de Bangui

Depuis la rentrée universitaire 2019-2020, les étudiants centrafricains, plus particulièrement ceux de l'Université de Bangui, sont sur leur garde en ce qui concerne le paiement de leurs bourses d'études. Le 3 avril, ils sont descendus à nouveau dans les rues. Ils ont barricadé les voies publiques, en faisant usage de bois, de feuilles, de pierres et de vieux pneus. Ils voulaient exiger et/ou faire pression sur le gouvernement qui a déjà payé en mars dernier, un mois de leur bourse, au lieu de 3 mois réclamés par les intéressés. Les étudiants veulent obtenir le paiement des mois de janvier, février et mars. Ces décisions sont généralement prises après une Assemblée Générale (AG) tenue par le secrétariat général de l'Association Nationale des Étudiants Centrafricains (ANECA) et son équipe (bureau). Les étudiants pourraient aussi déclencher leurs mouvements de façon spontanée sans l'autorisation d'une (AG) ni l'introduction d'un préavis auprès des autorités universitaires (en l'occurrence le Recteur).

Les étudiants bloquent temporairement la circulation (Cf. Photo 3), pour faire pression sur le ministre des finances et du budget via la trésorerie. La grève peut prendre une grande ampleur, en cas d'insatisfaction des étudiants qui pourraient fermer le rectorat et les différents services administratifs voire facultés de l'université de Bangui. Les enseignants et les étudiants peuvent former une « coalition » (Boudon *et al.*, 1993, p. 108) pour des raisons de « solidarité organique » si l'on reprend les mots d'Auguste Comte.

Photo 3

Intervention de la police pour dissuader les étudiants grévistes sur l'avenue des martyrs



Source : Landry Kevis Kossi

L'université regorge deux groupes d'enseignants, les enseignants titulaires (intégrés dans la fonction publique) et les vacataires (ceux qui sont en instance d'intégration appelés aussi les intégrables). Toutefois, d'autres vacataires sont des enseignants qui ne sont ni intégrables ni titulaires mais qui interviennent à l'université – en raison de leurs domaines ou champ de recherche, l'université peut avoir recours à ces enseignants. En fin d'année, chaque département et faculté dresse l'état des heures de vacation et supplémentaires de tous ses enseignants, toute catégories confondues et l'expédient à la hiérarchie, pour une transmission au ministère des finances, en transitant par le ministère de l'enseignement supérieur, pour paiement par le trésor public. Mais en cas d'arriérés ou de lourdeur dans les procédures de ces dossiers de vacation des enseignants du supérieur, les intéressés peuvent se mobiliser à travers leur association le SYNAES, Syndicat⁷ Autonome des Enseignants du Supérieur pour la tenue d'une AG, en vue d'un éventuel préavis de grève. C'est dans cette perspective que les enseignants ont déclenché leur grève sur le campus, l'année dernière. Des piquets de surveillance sont mis en place sur le campus par les enseignants, notamment vacataires appelés par leurs collègues titulaires les « purs et durs » c'est-à-dire les enseignants vacataires qui n'ont pas d'autres revenus ni salaires mensuels que la vacation. Ces piquets de surveillance visent à identifier les traîtres et à les dénoncer. L'université a connu ce genre de grève dans le passé. Il convient de souligner que sur le campus, les grèves sont généralement déclenchées par les vacataires « purs et durs » qui ne vivent que de leurs vacations. Ces enseignants peuvent spontanément déclencher une grève, en se désolidarisant du syndicat des enseignants SYNAES. Or pour certains théoriciens du mouvement syndical,

le syndicat doit jouer la fonction de « groupe de pression » (Gombin, 1972, p. 550) pour conduire la masse vers la satisfaction.

8.2. La marche

Pour mettre un terme à l'impunité, les victimes de ces conflits ont à maintes reprises dénoncé toute tentative « d'amnistie » de leurs bourreaux, ceux qui ont tué leurs frères, maris et oncles. Pour manifester leurs refus d'une éventuelle amnistie des bourreaux, ces victimes (dont la majorité sont des femmes veuves) organisent toujours des marches le 11 mai, journée nationale des victimes, de sorte à attirer l'attention des décideurs et de la communauté internationale sur leurs situations notamment au niveau de leur « soif de la justice ».

8.3. Les mutineries et tirs d'armes

Les mutineries et tirs d'armes sont des stratégies utilisées par les militaires pour faire entendre leurs voix par les politiques (Debray, 1967). Que ce soient les forces régulières ou les groupes armés, les mutineries et les tirs d'armes à feu sont des modes opératoires dont ils usent pour réclamer des situations qu'ils jugent injustes (violation d'un accord, mauvaise gestion des primes des soldats, promotions, etc.). À Bangui, par exemple, dans le quartier Km5, des groupes armés d'obédience séléka se sont révoltés contre leur asphyxie. Les autres groupes armés antibalaka ont empêché ces musulmans de sortir de ce quartier pour vaquer librement à leurs activités au centre-ville. Les groupes armés musulmans ont tiré pour exiger leur libre circulation.

9. La révolution, un droit pour quels enjeux sociologiques ?

Un auteur comme Le Bon (1995) replace dans une problématique véritablement sociologique les phénomènes collectifs, telles que les révolutions. Cependant, à la différence des juristes, il ne conçoit plus la foule révolutionnaire comme nécessairement « criminelle ». Les foules étudiées par cet auteur sont qualifiées « d'hétérogènes » : elles se composent d'individus quelconques, dont le « degré d'intelligence » n'a que peu d'importance. Ce trait vise à montrer que « l'intelligence » et par là même la raison des individus qui composent une foule n'interviennent pas dans ces processus collectifs comme des traits essentiels, mais que seuls les sentiments inconscients sont importants. L'explication du processus de formation d'une foule, tient tout d'abord selon Le Bon (1995) à ce que la foule ne se constitue pas spontanément. Le « meneur », « l'orateur », le « rhéteur » est doté d'une capacité d'excitation des individus. Les individus ne suivent pas un quelconque raisonnement que pourrait lui tenir celui qu'on appellerait aujourd'hui, le leader.

9.1. Les implications sociétales des révolutions, de la revendication à la satisfaction

La grève des enseignants et des étudiants perturbe la quiétude et le bon fonctionnement des cours sur le campus. La fermeture temporaire des grandes avenues longeant l'université cause d'énormes perturbations au niveau de la mobilité des biens et des personnes. Voici les témoignages de cet étudiant juriste sur les conséquences de cette grève :

« Je suis surpris et déconcerté de ce mouvement de grève des enseignants vacataires. La situation du pays est telle que nous n'en avons plus besoin. Là, c'est pour trois jours d'arrêt de cours, peut-être nous ne le souhaitons pas, cela peut s'allonger encore. Ce sera très dommage. Dans beaucoup de facultés, l'année académique qui vient de s'achever pour d'autres n'a pas encore pris fin définitivement ».

Cette grève des enseignants vacataires impacte les étudiants qui manqueront des séances des cours, Travaux Dirigés et d'autres formations connexes à leur cursus. Des examens et séminaires sont reportés. Aujourd'hui, d'anciens étudiants devenus professeurs à l'université et certains cadres du pays gardent encore les mauvais souvenirs des massacres des étudiants martyrs sous le règne de l'empereur feu, Jean Bédel Bokassa⁸, en 1978. Chaque année, des élèves et étudiants commémorent la journée des martyrs pour se souvenir de leurs collègues massacrés pendant leur révolution contre Bokassa, révolution considérée comme l'un des facteurs ayant engendré son départ forcé. Ceci démontre, une fois encore, le caractère « subversif » de la révolution, comme une arme contre le pouvoir, devant mériter une attention singulière (De Tocqueville, 1993 ; Larrère, 2013 ; Becuwe, 2018).

9.2. La révolution comme l'une des formes des mouvements sociaux

Le concept de mouvement social apparaît en 1850 sous la plume de Lorenz Von Stein (Akoum & Ansart, 2000). Les théories des mouvements sociaux principalement aux États-Unis et en Europe ont connu une lente évolution. Les premières approches de la fin du XX^e siècle, où l'action collective était conçue comme un mouvement de foule, ont ouvert par la suite les recherches à différents questionnements théoriques, intégrant dans les modèles explicatifs de l'émergence de l'action protestataire, la place des frustrations ou encore le problème du choix rationnel de l'acteur. Au cours des années 1980, deux grandes théories deviennent dominantes : la perspective de la mobilisation des ressources d'une part et l'approche des nouveaux mouvements sociaux d'autre part. Il n'en reste pas moins, qu'aucune théorie des mouvements sociaux ne paraît

encore capable aujourd'hui, d'embrasser à elle seule, l'ensemble des problèmes propres à toute étude empirique portant sur l'action collective protestataire.

La notion de mouvement social est définie, de manière différente selon les disciplines. En histoire, il s'agit de l'ensemble des événements au cours desquels, certains groupes (comme classes sociales) cherchent à modifier l'organisation de la société en fonction de leurs idéaux (répartition des richesses et du pouvoir politique, progrès social). En politique et par métonymie, un mouvement social est une somme d'actions qui veulent la concrétisation de cette volonté de progrès social. On parle de mouvement politique. En sociologie, un mouvement social est un ensemble de réseaux informels d'organisations et d'acteurs isolés, construits sur des valeurs partagées et de la solidarité ponctuée par « un agir ensemble intentionnel, marqué par le projet des protagonistes de se mobiliser de concert selon une logique de revendicatif et de défense d'intérêt ou d'une cause » (Neveau, 1996).

Tableau : Typologie des mouvements sociaux

Qui ?	Quoi ?	
	Changement limité	Changement radical
Groupes spécifiques d'individus	Mouvements sociaux alternatifs	Mouvements sociaux rédempteurs
Tout un chacun	Mouvements sociaux réformateurs	Mouvements sociaux révolutionnaires

Source : David Aberle, 1966.

Les mouvements sociaux, tels qu'abordés par certains auteurs, se caractérisent par des propriétés qu'ils reconnaissent à la structure sociale, comme affectant l'action collective. Ils y voient directement le problème de l'explication des révolutions ou révoltes en focalisant leurs analyses sur la notion de « frustration relative » (Le Bon, 1995 cité par Le Saout, 1999). Les travaux expliquant les mobilisations protestataires à partir de la notion de « frustration relative » sont produits par des auteurs travaillant sans volonté de construire ensemble un paradigme. Ceci est bien différent des travaux utilisant la notion de « mobilisation des ressources ». La caractérisation de la perspective de la mobilisation des ressources est due au travail d'assimilation et de regroupement opéré par ses promoteurs. Seules les études expliquant l'action collective principalement à partir de la frustration relative sont prises en considération. Cela écarte les explications qui y recourent accessoirement. Pour Le Bon, par exemple, le système éducatif a produit des « armées mécontentes » prêtes à suivre les meneurs car l'État n'a eu recours qu'à une minorité d'individus, laissant ainsi les autres sans emplois.

Ces analyses des mouvements sociaux expliquent le phénomène collectif par la frustration éprouvée par les acteurs (étudiants, enseignants, jeunes diplômés, victimes des conflits militaro-politiques, etc.). La théorie des révolutions proposées par Davies & Toward (1962) en est un exemple. De son côté, Ted Gurr souligne l'importance de la différence entre ce que ces acteurs espèrent obtenir et ce qu'ils obtiennent effectivement. Quelles que soient les configurations constatées entre l'évolution des attentes et le niveau de satisfaction, la frustration conduira à la violence affirme le sociologue français (Bourdieu, 1984). Mais la question qui se pose est de savoir quels sont les acteurs principaux et éventuellement, quels seront les véritables bénéficiaires par de là l'illusion égalitaire des mouvements populaires (Akoum & Ansart, 2000, p. 457). Les thèses de Vilfredo Pareto sur la circulation des élites trouvent ici leur application. Elles font des révolutions non un moment de libération des peuples mais un moment privilégié du remplacement d'une élite par une autre (Pareto 1968 cité par Akoum & Ansart, 2000, p. 457).

10. Réinventer la « liberté » de l'Afrique et des « peuples africains » par la révolution

D'autres auteurs voient dans les révolutions africaines une sorte de « pédagogie des opprimés » (Freire, 1983) visant à révéler le vrai visage des réalités africaines, à travers leurs différents modes de fonctionnement. Les fondements de cette révolution sont d'ores et déjà posés par quelques pères de la décolonisation ou de la colonisation africaine. Un auteur comme Bouamama (2014) – commenté par Banaré (2014) dans son ouvrage, *Figures de la révolution africaine. De Kenyatta à Sankara* – a mis en exergue ces différentes formes de révolution ayant permis de libérer le continent africain du joug de l'entreprise coloniale (Ela, 1982). Le plan de l'ouvrage suggère que l'Afrique, marquée par la traite et la colonisation, est le continent qu'il a fallu réinventer du point de vue intellectuel, en proposant de nouveaux imaginaires à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale par le biais d'actions nécessaires de décolonisation. Réinventer, donc, l'Afrique pour mieux la ressaisir ; c'est ce qu'ont tenté de faire ces leaders et penseurs (Banaré, 2014). Cela rejoint donc par son ampleur intellectuelle, *Sortir de la grande nuit* et *Critique de la raison nègre* dans lesquels, respectivement, Achille Mbembe (2010 ; 2013) interroge le devenir de l'Afrique décolonisée et montre que la figure de l'esclavage, de la traite atlantique, est le prototype de l'homme marchandise, du capitalisme néolibéral contemporain. Ces leaders de la révolution africaine sont légion, comme cela est le cas de la chimie de leur verbe, leur manière de refuser la domination et, risquons-nous aux grands mots, leur philosophie politique (Banaré, 2014).

Conclusion

En Afrique, en général, et plus singulièrement en République centrafricaine, les relations entre les individus ne sont pas exemptes des révolutions, des conflits, des contradictions ou de ce qu'il est convenu d'appeler la « dialectique » (Löwy, 1974). Les intérêts individuels ou collectifs, les injustices, les frustrations sont quelques facteurs explicatifs sous tendant les comportements révolutionnaires des acteurs. En République Centrafricaine, différentes formes de révolutions s'observent dans la vie sociale – que ce soient les étudiants, les enseignants vacataires de l'université de Bangui, les jeunes diplômés intégrables, les victimes des conflits militaro-politiques, les groupes armés ou les forces de sécurité et de défense, le personnel de la SOCATEL. Chaque acteur crée sa propre révolution, pour réclamer justice (revendiquer un droit), ou obtenir un avantage (bourse d'études, frais de vacation). Pour atteindre leurs objectifs, les révolutionnaires font la grève à travers les barricades des grandes avenues, la marche avec des banderoles portant des slogans voire l'arrêt des cours sur le campus. Ces révolutions sont « nécessaires » selon les acteurs qui y perçoivent, des outils efficaces de sorte à faire pression sur le « pouvoir » afin qu'il porte une attention singulière sur leurs revendications « frustrations ». Mais si les raisons d'intérêts sont généralement mises en exergue, pour parler de « grève », d'autres auteurs y voient plutôt, un moyen d'alternance politique (Parot, 1968) pouvant favoriser les changements des personnalités au pouvoir comme au Soudan et au Mali⁹.

Notes

- ¹ Mouvement lancé en Chine par Mao-Tsé-Toung (1966-1970) pour lutter contre la sclérose du parti. Au sens large (États-Unis), révolution dans les modes de vie, refus de la société de consommation, les institutions sont secondaires.
- ² Passage immédiat à la révolution sociale sans passer par l'étape de la révolution démocratique. Terme utilisé par Karl Max après la révolution allemande de 1848 et par Lénine en 1905.
- ³ Doctrine du régime de Vichy (juillet 1940) que résument les mots « travail », « famille », « patrie ».
- ⁴ Bayart, J. F. et Mbembe, A., Toulabor, C., 1992, *Le politique par le bas-ventre en Afrique noire. Contributions à une problématique de la démocratie*, Paris, Karthala.
- ⁵ Selon les leaders religieux, le Cardinal Dieudonné Nzapalaïnga, le Pasteur Nicolas Guerekoyamet et l'imam Kobine Layama, le conflit centrafricain n'est pas une guerre de religion mais une instrumentalisation des politiciens voire la résultante logique de la mauvaise gouvernance que la RCA a connue depuis des décennies Kevis Kossi, N. L. 2019, « Implication des leaders religieux dans la gestion des conflits intercommunautaires en République Centrafricaine » in Adama, H. et Koné, D., *L'Islam et le vivre ensemble en Afrique subsaharienne*, Paris, L'Harmattan.
- ⁶ Le statut juridique de la grève est variable selon les pays, de l'interdiction pure et simple (dans un contexte de tyrannie), à l'encadrement réglementaire ou législatif. Dans les pays où la grève est légale, elle est en général interdite à certaines professions qui assurent les fonctions régaliennes de l'État ou des services publics élémentaires (militaires, policiers, pompiers).
- ⁷ Les syndicats ont constaté qu'une action répétée, coordonnée et plus « légère », se déroulant suivant un plan bien établi, était susceptible d'avoir des répercussions plus importantes sur le fonctionnement de l'universitaire. En effet, elle est capable de désorganiser le planning des

activités universitaires tout en diminuant par ailleurs les sacrifices pécuniaires de chacun des travailleurs. Les grèves sont donc beaucoup moins « héroïques » et beaucoup plus « techniques ».

⁸ Selon Doui Wawaye, le régime de Jean Bédel Bokassa s'est illustré par la brutalité et des violations massives des droits humains ainsi que par un comportement fantasque, par exemple lorsqu'il s'est couronné « Empereur Bokassa 1^{er} ». Doui Wawaye, A. J., 2012, *La sécurité, la fondation de l'État centrafricain : contribution à la recherche de l'État de droit*, Thèse de Doctorat en droit public, Université de Bourgogne. Pour plus de détails sur la vie et les carrières politiques de Jean Bédel Bokassa, lire Germain E. *La Centrafrique de Bokassa, 1965-1979 : force et déclin d'un pouvoir personnel*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2000.

⁹ Les contestations du pouvoir depuis juin 2020, menées par le Mouvement du 5 juin Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP), à cause de la guerre et d'irrégularités supposés lors des élections législatives maliennes de 2020. Ces manifestations ont occasionné le départ du Président malien Karim Boubacar Keïta le 20 août 2020.



BIBLIOGRAPHIE

- Akoum et Ansart. 2000, *Dictionnaire de Sociologie*, Paris, Robert Larousse.
- Aron, A & Dandieu A. 1997, *La révolution nécessaire*, 1933, réédition.
- Baechler, J. 2006, *Les phénomènes révolutionnaires*, 1^{re} édition 1970, la table ronde.
- Bakaert, X. 2000, *Anarchisme, violence et non-violence : petite anthologie de la révolution non-violente chez les principaux précurseurs et théoriciens de l'anarchisme*, Bruxelles-Paris, Le Monde Libraire-Atlantique libraire (Belgique).
- Banaré, E. 2014 « Saïd Bouamama, Figures de la révolution africaine. De Kenyatta à Sankara », *Comptes rendus*, <http://journals.Openedition.org/lectures/14356>.
- Becuwe, T. 2018, « Le concept de révolution » in *Un philosophe revue d'idées à caractère philosophique*.
- Ben Achour, Y. 2018, *Tunisie. Une révolution en pays d'Islam*, Tunis, CRESE éditions, Labor et Fides, Genève 2018.
- Bouamama, S. 2014, *Figures de la révolution africaine. De Kenyatta à Sankara*, Paris, La Découverte, coll. « Zones ».
- Boudon, R., Besnard, P., Cherkaoui, M., Lecuyer, B.P. 1993, *Dictionnaire de sociologie*, Paris.
- Bourdieu, P. 1984, *Homo Academicus*, Paris, Éditions Minuit.
- Crane Brinton, C. 1965, *The Anatomy of Revolution*, 1938 (1^{re} édition). 2^e édition remaniée, Vintage.
- Crozier, M. & Friedberg, E. 1997, *L'Acteur et le système, Les contraintes de l'action collective*, Paris, Éditions du Seuil, Collection Points-Essais.
- Davies, J. 1978, *Toward a theory of Revolution*, *American Sociological Review*, Vol. 27, n° 1, 1962, pp. 5-19. (Traduction française in Bimbaum P Chazel F *Sociologie politique*, Textes, Paris, Armand Colin.
- De Tocqueville, A. 1993, *L'Ancien Régime et la Révolution*, 1856, Paris, Flammarion.
- Debray, R. 1967, *Révolution dans la révolution. Lutte armée et lutte politique en Amérique latine*, Maspero.
- Doui Wawaye, A. J. 2012, *La sécurité, la fondation de l'État centrafricain : contribution à la recherche de l'État de droit*, Thèse de Doctorat en droit public, Université de Bourgogne.
- Durand C. 1981, *Chômage et violence. Longuy en lutte*, Galilée.
- Ela, J.-M. 1982, *L'Afrique des villages*, Paris, Karthala.
- Ellul, J. 2011, *De la révolution aux révoltes*, Calmann-Lévy, 1972, Paris, 2^e édition, La Table ronde.
- Ellul, J. 1982, *Changer de révolution. L'inéluctable prolétariat*, Paris, Seuil.
- Ellul, J. 2003, *Les nouveaux possédés*, 2^e édition, Le cherche midi, 1^{re} édition 1973.
- Ellul, J. 2008, *Autopsie de la révolution*, 2^e édition (1^{re} édition 1969).
- Eltzbacher, P. 1902, *L'Anarchisme*.
- Freire, P. 1983, *La pédagogie des opprimés*, Paris, La Découverte / Maspero

-
- Germain, E. 2000, *La Centrafrique de Bokassa, 1965-1979 : force et déclin d'un pouvoir personnel*, Paris, Éditions L'Harmattan.
 - Gerold, G., Merino, M. 2014, « L'effondrement de l'État centrafricain au cours de la dernière décennie : origines de la crise et quelques idées pour en sortir » in *Fondation pour la recherche stratégique, note n°08*.
 - Gombin, R. 1972, « Mouvement syndical et théorie sociologique » in *Revue française de science politique*, n° 22, pp. 543-565.
 - Hobbes, T. 1961, *Leviathan or the matter, forme & power of a common-weathe ecclesiastical and civil*, Andrew Crook (Amazon Kindle).
 - Hugon, P. 2014, « Les défis de la stabilité en Centrafrique » in les *Notes de l'IRIS*, Institut des Relations Internationales et Stratégiques, 2014, p. 2-3
 - Janne, H. 1960, « Un modèle théorique du phénomène révolutionnaire » in *Annales Economies, sociétés, civilisations*. 15^e année, n° 6, 1960, 1138-1154.
 - Kalck, P. 1974, *Histoire de la République Centrafricaine. Des origines à nos jours*, Paris, Éditions Berger Levrault.
 - Kevis Kossi, N. L. 2018, « L'économie souterraine à Bangui », in *Journal international des espaces urbains*, En ligne : [https : www.knowledgejournals.com/](https://www.knowledgejournals.com/) 15 janvier 2020, pp. 120-132.
 - Kevis Kossi, N. L. 2019, « Implication des leaders religieux dans la gestion des conflits intercommunautaires en République Centrafricaine » in Adama, H. et Koné, D., *L'islam et le vivre ensemble en Afrique subsaharienne*, Paris, L'Harmattan.
 - Kevis Kossi, N. L., 2020, « Conflit militaire politique et recherche de la paix par voie diplomatique » *Studia Europea*, LXV 2020, Juillet n° 1, p. 199.
 - Kilani, M. 2010, *Anthropologie du local au global*, Paris, Collection U. Armand Colin.
 - La Bon, G. 1995, *Psychologie de la foule*, Presses universitaires de France, 4^e édition (édition originale 1895).
 - Larrère, M. 2013, *Révolutions. Quand les peuples font l'histoire*, Berlin.
 - Le Saout, D. 1999 « Les théories des mouvements sociaux. Structures, actions et organisations : les analyses de la protestation en perspective » in *Insaniyat/en ligne/https://doi.org/10.4000/insaniyat*.
 - Lepape, P. 1975, *Les révolutions du XX^e siècle*, Denoël 1970 (1^{re} édition).
 - Löwy, M. 1974, *Dialectique et révolution : essai de sociologie et histoire du marxisme*, Paris, Éditions Anthropos.
 - Malia, M. 2006, *History's Locomotives. Revolutions and Making of the Modern Work*, Yale University Press. Traduction française, Histoire des révolutions, Taillandier, 2008.
 - Marx, K. & Engels, F. 1999, *Manifeste du parti communiste*, traduit de l'allemand par Laura Lafargue, Flammarion, première édition 1848.
 - Marx, K. 2008, *La Guerre en France*, science marxiste éditeur, 1^{re} édition 1871.
 - Mbembe, A. 2013, *Critique de la raison nègre*, Paris, La Découverte.
 - Mbembe, A. 2010, *Sortir de la grande nuit. Essai sur l'Afrique décolonisée*, Paris, La Découverte.

- Monnerot, J. 1969, *Sociologie de la Révolution : Mythologies politiques du XX^e siècle. Marxistes léninistes et fascistes. La nouvelle stratégie révolutionnaire*, Paris, Fayard, coll. « Les Grandes études contemporaines ».
- Neveu, E. 1996, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, la Découverte.
- Nga Ndongo, V. 2003, *Plaidoyer pour la sociologie africaine*, Yaoundé, Presses Universitaires du Cameroun.
- Nguimalet, C.-R., Balikouzou Hinna, D. A., Rasoanantoandro Gothard-Bassebe, M.-C., Sembella, S. 2006, « Gestion de la qualité de l'eau, conflits et risques dans la ville de Bangui (République Centrafricaine) » in *Géocarrefour* vol. 80 4/2006, pp. 325-334.
- Ngomo, T. 2000, « Le clientélisme politiques dans les relations internationales africaines », *Cahier d'histoire et d'archéologie*, pp. 89-93.
- Pareto, V. 1968, *Traité de sociologie générale*, Genève, Droz (1^{ère} édition 1916).
- Ramonet, I. 1999, *Géopolitique du chaos*, Paris, Gallimard.
- Skocpol, T. 1979, *States and Social revolutions: A Comparative analysis of France, Russia and China*. Traduction française : États et révolution sociales : la révolution en France et en Chine, Paris, Fayard, 1985.
- Tilly, C. 1978, *From Mobilization to Revolution*, Reading, Massachusetts, Addison-Wesley.
- Touraine, A. 1978, *La voix et le regard*, Paris, Éditions du Seuil.
- Tronti, M. 2013, *Nous, opéraïste. Le « roman de formation » des années soixante en Italie*, traduit de l'italien par Michel Valensi, Éditions d'en bas et Éditions de l'éclat, p. 155.
- Vircoulon, T. 2013, « La Centrafrique : la marginalité du centre », in J.-P. Vettovaglia, *Déterminants des conflits et nouvelles formes de prévention*, Bruxelles, éditions Bruylant, pp. 453-465.
- Water, B. 2012, *Critique de la violence*, Paris, Payot & Rivages, 1^{re} édition 1921.
- Weber, M. 1971, *Économie et société*, Plon.



BIOGRAPHIE

Narcisse Landry KEVIS KOSS, est sociologue, enseignant-chercheur à l'Université de Bangui (République Centrafricaine). Ses centres d'intérêts, sont entre autres, les dynamiques rurales (questions foncières, sécurité alimentaire, environnement...) et urbaines (la morphologie sociale et physique, mobilité, violences, conflits, etc.). Il a publié, une dizaine d'articles, dans ces champs d'études, soit dans des revues internationales, soit comme pages d'ouvrages en Allemagne, au Cameroun, en France, en Belgique, etc. En 2019, il a publié un chapitre d'ouvrage « Implication des leaders religieux dans la gestion des conflits-militaro politiques en République Centrafricaine » in *L'Islam et le Vivre en ensemble en Afrique saharienne*, paru chez L'Harmattan à Paris (France) sous la direction de Pr Hamadou ADAMA et de Dr Drissa KONE, Études africaines, série religion. Sa dernière publication date de juillet 2020 dans la *Revue européenne de science politique* sur le thème « Conflit militaro-politique et recherche de la paix par voie diplomatique : l'exemple de l'accord de Bangui (République Centrafricaine).